

8 épreuves d'octobre à avril

Valdelancourt

11 octobre 2015

Contact : Laurent NAULOT,
Mairie 52120 VALDELANCOURT
☎ 06 81 96 65 69 - laurent.naulot@orange.fr
Règlement à l'ordre de : Association de chasse de
Valdelancourt - Sport et Loisirs

	DISTANCES	DEPARTS
Jeunes 6-10 (2009-2004)	2 km	14h
Jeunes 11-14 (2003-2000)	4 km	14h30
Distance XS (2001 et av)	4 à 6 km	15h
Distance S (1999 et av)	10 à 13 km	15h

Chaumont

18 octobre 2015

Lieu : Lycée Agricole E. Pisani (Choignes)
Contact : OMS, 1 rte de Brottes 52000 CHAUMONT
☎ 03 25 03 63 26 - oms.chaumont@wanadoo.fr
Règlement à l'ordre de : ECAC Triathlon

Suzannecourt

01 novembre 2015

Lieu : Salle des fêtes
Contact : Poissons Tri, 4 lot. Du pré Mahet
52300 FRONVILLE

☎ Marceline : 06 63 68 63 39 ou Denis : 06 88 36 32 32 -
bruno.jeanson@gan.fr
Règlement à l'ordre de : Poissons Triathlon

Bricon

08 novembre 2015

Contact : Thierry VOIRIN, 4 rue de Chateauvillain
52210 BRICON

☎ 07 86 56 11 39 - nathathier@orange.fr
Règlement à l'ordre de : Amicale sapeurs pompiers Bricon

Dampierre

22 novembre 2015

Contact : Richard SAMOUR,
6 rue de l'hippodrome 52000 CHAUMONT
☎ 06.13.63.58.51 - richard.samour@laposte.net
Règlement à l'ordre de : Foyer rural de Dampierre

Saint-Dizier

29 novembre 2015

Lieu : parcours de santé du Vert Bois, gymnase Pergaud
Contact : Michael HARRANG, 10 rue du Tilleul
52130 TROISFONTAINE-LA-VILLE

☎ 06 60 28 04 20 - micatriat@live.fr
Règlement à l'ordre de : COSD Triathlon

Crenay

06 mars 2016

Contact : Aurélien MONTENOT
☎ 03 25 31 34 80 ou 06 75 66 11 55
aurelien.montenot@wanadoo.fr
Règlement à l'ordre de : Amicale sapeurs pompiers Crenay

Chalindrey

03 avril 2016

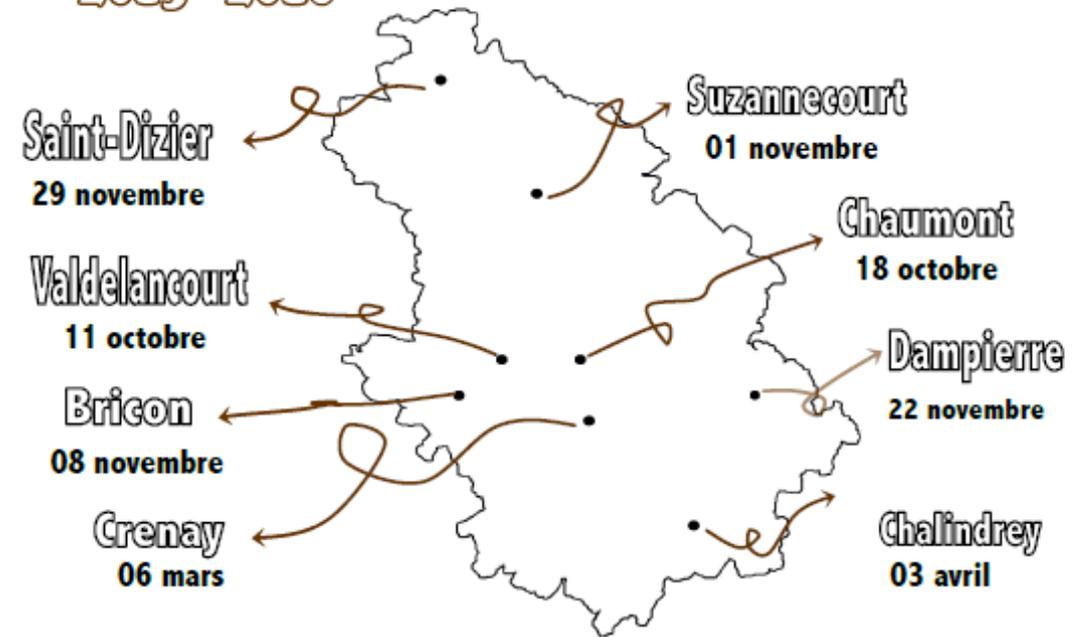
Contact : Michel BLANCHON, 5 rue Verlaine
52600 CHALINDREY
☎ 06 83 21 88 16 - michel.blanchon@wanadoo.fr
Règlement à l'ordre de : Cheminots Chalindrey

C
h
a
l
i
n
d
r
e
y
H
a
u
t
-
M
a
r
n
a
i
s



Bike & Run

2015 - 2016



Jeunes (2009-2000)	2 à 4 km	14h
Distance S « Challenge » (1999 et av)	10 à 13 km	15h
Distance XS « Découverte » (2001 et av)	4 à 6 km	15h

Une organisation du Comité Départemental Haut-Marnais de Triathlon avec le concours de



Bulletin d'inscription équipe

Epreuve :

- Valdelancourt Chaumont Suzannecourt Bricon
 Dampierre Saint-Dizier Crenay Chalindrey

Course :

- Distance XS (2001 et avant) Distance S (1999 et avant)
 Jeunes 6-10 (2009-2004) Jeunes 11-14 (2003-2000)

Equipier n°1:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail (obligatoire) :

Adresse :

Licencié FFTRI « Compétition » ou UNSS n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » (Certificat médical « pratique du B&R en compétition » de moins de 1 an, et Pass Compétition (téléchargeable sur le blog), à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs):

Equipier n°2:

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : N° tél :

E-mail (obligatoire) :

Adresse :

Licencié FFTRI « Compétition » ou UNSS n°lic :

Club :

Non licencié FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » (Certificat médical « pratique du B&R en compétition » de moins de 1 an, et Pass Compétition (téléchargeable sur le blog), à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs):

TARIFS (par concurrent) :	Distance XS	Distance S	Jeunes
Licenciés FFTRI « Compétition » ou UNSS:	5€	8€	2€
Non-licenciés FFTRI ou FFTRI « Loisir »:	7€	10€	4€

+ 2€ sur les inscriptions Distance XS et Distance S, pour toute inscription sur place

A RENVOYER avec le règlement + le certificat médical + le Pass Compétition (non licenciés) + l'autorisation parentale (pour les mineurs) à : **adresse et ordre du chèque au verso.**

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

REGLEMENT

Article 1 : Ce Challenge est organisé par le Comité Haut-Marnais de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike and Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI, UNSS ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI ou UNSS, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run ou de la course à pied et du VTT en compétition, **de moins de 1 an à la date de l'épreuve** (conservé par l'organisation, photocopie acceptée). L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile, les licenciés FFTRI « compétition » sont couverts par leur licence, les non-licenciés et licenciés FFTRI « loisir » sont couverts par la souscription du Pass-Compétition.

Article 2 : Le Challenge se dispute sur « Distance S » et « Jeunes » et comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte. Il récompense les équipes vainqueurs des catégories suivantes :

- Cadet, Junior, Senior, Vétérans pour les épreuves « Distance S » (**catégorie 2015**)

99/98 97/96 95/76 75 et av

- Mini-Poussin, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime pour les épreuves Jeunes (**catégorie 2015**)

09/08 07/06 05/04 03/02 01/00

Lorsque les deux concurrents sont de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie du plus âgé (sauf pour le cas d'un vétérans et d'un plus jeune, l'équipe étant classée en Senior) (pas plus d'une catégorie d'écart pour les épreuves Jeunes)

Article 3 : Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 4 : Il est vivement conseillé que les 2 équipiers portent une tenue identique.

Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les 6 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. Seront récompensées les équipes ayant effectué au moins 3 épreuves.

Article 6 : En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, le nombre de victoires puis les meilleurs 7^{ème} puis 8^{ème} résultats sont pris en compte.

Article 7 : Les récompenses du Challenge (lots et trophées) seront décernées lors d'une cérémonie qui se tiendra **Vendredi 22 avril 2016**, à Chaumont

Article 8 : Le règlement de la FFTRI est en vigueur sur ces épreuves. Port du casque homologué obligatoire pour les 2 équipiers, 1 VTT en bon état par équipe. **Pour les courses XS et S :** départ du coureur qui effectue une boucle de 400 à 600 m et touche le dos de son équipier pour lui donner le départ au retour dans la zone de transition. Tous les VTT seront rangés au centre de la chaussée. Le premier relais ne peut pas se faire dans les 100 premiers mètres après la zone de transition.

Pour les courses Jeunes : départ du coéquipier à VTT 10s avant celui du coureur.

Passage groupé (contact physique) à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée groupée des 2 équipiers obligatoires. **L'accompagnement d'un concurrent et l'échauffement sur le parcours sont interdits pendant les courses.**

Toute réclamation devra être adressée au Comité Départemental (26 av Victor Hugo 52000 CHAUMONT) dans les sept jours suivants l'épreuve concernée.

Article 9 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1 ^{er} : 100 points	4 ^{ème} : 82 points
2 ^{ème} : 90 points	5 ^{ème} : 80 points
3 ^{ème} : 85 points	6 ^{ème} : 79 points etc....
attribution des points du dernier lors d'un abandon	